

Mémoire du conseil de quartier des Chutes-Montmorency déposé dans le cadre de la consultation Mobilité durable et réseau structurant en transport en commun

12 août 2017

1. Présentation de l'auteur

Ce mémoire est présenté par le conseil de quartier des Chutes-Montmorency.

Les conseils de quartiers sont des organismes créés en vertu de la Charte de la Ville de Québec (LRQ ch.C-11.5). Ils représentent les citoyennes et les citoyens des différents quartiers de la ville de Québec et leurs administrateurs sont majoritairement élus par les citoyens des quartiers. Les conseils de quartier sont des interlocuteurs privilégiés de la Ville qui ont, entre autres, pour mission de permettre aux citoyens d'exprimer leurs opinions et leurs besoins à l'égard de questions qui concernent leur quartier principalement en ce qui a trait à l'aménagement du territoire, l'aménagement des propriétés municipales, la vie communautaire et la sécurité publique (Politique de consultation publique RRVQ ch. P-4).

Cependant, en vertu de l'article 5.1.2 de la Politique de consultation publique de la Ville de Québec, les conseils de quartier ont le mandat de transmettre, de leur propre initiative, au conseil de la ville leur avis sur toute autre matière concernant le quartier. Le présent mémoire est donc en lien direct avec le mandat dévolu aux conseils de quartier soit la représentation des intérêts des citoyens en ce qui concerne les enjeux de la mobilité sur tout le territoire de la Ville de Québec.

2. Considérations préliminaires

Le conseil de quartier des Chutes-Montmorency considère que la mobilité durable est un enjeu prioritaire pour le quartier. Cette position se justifie par les points suivants.

2.1. Situation géographique du quartier des Chutes-Montmorency

Le quartier des Chutes-Montmorency est la porte Est de la ville de Québec, il est bordé à l'Est par la rivière Montmorency et ses Chutes; au Nord par le golf de Courville et le Centre de plein air de Beauport, à l'Ouest par l'autoroute Félix Leclerc et la rue Francheville et enfin au Sud par le fleuve St-Laurent.

Il s'agit d'un quartier très diversifié, très escarpé et ayant de multiples plateaux, le transport actif (vélo, marche) devient donc ardu dans l'axe sud-nord.

2.2. Objectif d'un réseau de transport

Les investissements dans le transport pour notre quartier doivent viser principalement le déplacement des personnes vers les zones de services et d'emplois c'est-à-dire en plus de l'est vers l'ouest de la ville, les citoyens doivent pouvoir se déplacer rapidement du sud vers le nord en créant, par un système de transport commun, une boucle favorisant l'accès à des services essentiels tel que la clinique médicale, la caisse populaire, le super marché ainsi que l'accès aux commerces et à la zone industrielle qui sont créateurs d'emplois.

2.3. Transport actif

Le réseau de pistes cyclables s'est grandement amélioré dans les cinq dernières années et l'ajout d'une piste cyclable et de trottoirs élargis sur le boulevard Sainte-Anne, augmentera la sécurité des utilisateurs.

Pour favoriser le transport actif du sud au nord, le maintien, la réfection et l'entretien des escaliers reliant le bas et le haut du secteur Montmorency sont essentiels ainsi que l'entretien des trottoirs pendant l'hiver.

3. Recommandations pour le quartier des Chutes-Montmorency

- 1. Améliorer le service en ajoutant un service de navette en boucle pour relier les axes nord-sud est-ouest. Le but étant de relier d'une façon régulière les secteurs de Montmorency, Courville, Giffard et du Vieux Beauport afin de favoriser l'accès aux services essentiels et à la zone commerciale. Voir un exemple de parcours à l'annexe 1 et 1a).
- 2. Favoriser le transport actif, marche et vélo en maintenant l'accès aux escaliers qui relient les secteurs de Courville et Montmorency et en améliorant de façon continue le réseau de pistes cyclables.
- 3. Au terminus des Chutes-Montmorency situé près du pont reliant le secteur Courville à Boischatel, réduire la zone d'attente des autobus; offrir un stationnement incitatif afin de réduire les inconvénients aux résidents; poursuivre l'achat d'autobus hybride qui sont mieux adaptés à une vision verte dans le but de réduire les émanations polluantes.

Nous vous rappelons que le terminus des Chutes-Montmorency est dit "temporaire depuis 5 ans".

Conclusion

La majorité de ces recommandations ont déjà fait l'objet de résolutions et de représentations auprès du conseil d'administration du Réseau de transport de la capitale (R.T.C.), par l'Approche territoriale intégrée (A.T.I.) Giffard-Montmorency en 2009, le conseil de quartier des Chutes-Montmorency dans le plan d'action du plan directeur 2011-2020 et le dépôt de pétitions des citoyens résidants sur l'avenue Royale près du Terminus d'autobus des Chutes-Montmorency en 2012, et des citoyens empruntant l'escalier de la côte Saint-Grégoire en 2016 ainsi que diverses interventions auprès de la conseillère municipale et le conseil d'arrondissement par les membres du conseil de quartier .

Un transport structurant passe par sa disponibilité auprès des usagers et doit répondre à ses besoins.

Le conseil de quartier des Chutes Montmorency est signataire du Mémoire du Regroupement de conseils de quartier de la Ville de Québec.

3.

Le conseil d'administration du conseil de quartier des Chute-Montmorency est composé de :

Louise Côté Présidente Gaston Lebel vice-président

Micheline Boutin trésorière André Ampleman secrétaire

Lucien Lévesque membre du c.a. Martine Guy membre du c.a.

Christian Rousseau membre du c.a.

Références :

Plan d'action du plan directeur du quartier Chutes-Montmorency 2011-2020 Politique de consultation publique RRVQ ch. P-4 Charte de la Ville de Québec (LRQ ch.C-11.5) Procès-verbaux du conseil de quartier des Chutes-Montmorency Le transport en commun dans le quartier Montmorency A.T.I. 2009

Annexe 1

Proposition d'un circuit d'autobus en boucle nord-sud / est-ouest, d'environ 17 kilomètres couvrant les secteurs de Montmorency, Courville, Giffard et le Vieux-Beauport. Ce circuit pourrait être desservi à une fréquence régulière, par de petits autobus hybrides.

L'exemple projeté aurait comme point de départ la Caisse Populaire de Courville puis direction avenue Larue vers le garage municipal de Beauport, elle le contourne par le boulevard Armand-Paris emprunte par la suite la rue Clémenceau jusqu'aux Promenades Beauport. Le retour du circuit prend l'avenue Bourg Royal jusqu'au Chemin Royal puis direction avenue Royale dans le Vieux-Beauport et tourne sur la rue de la Terrasse Orléans jusqu'au boulevard des Chutes pour ensuite emprunter la rue Francheville jusqu'au boulevard Sainte-Anne. La navette traverse ensuite le secteur Montmorency jusqu'à la Côte Saint-Grégoire pour revenir à son point de départ rue Vachon.

Ce circuit en boucle donnerait enfin, à une grande quantité de citoyens, l'accès aux services de proximité, aux parcs industriels et au secteur commercial et aurait comme avantage de revitaliser les secteurs Chutes Montmorency, Giffard et Vieux-Beauport.

*Voir carte du trajet projeté annexe 1.a)

Annexe 1a)

Carte du parcours projeté

